

Psychiatrie

Secteur 07

M1-A : Soins de suite et évaluation cognitive et fonctionnelle

- > Cadre de Santé : T. Barbe04 92 03 79 71
- > Secrétariat :04 92 03 79 72

M1-B : Dépressions résistantes, sismothérapies

- > Cadre de Santé : M. Douxami04 92 03 79 82
- > Secrétariat :04 92 03 79 83

M2-A : Troubles schizophréniques et remédiation cognitive

M2-B : Troubles bipolaires et soins attentifs

- > Cadre de Santé : M. Castano04 92 03 79 76
- > Secrétariat :04 92 03 79 77

Assistantes sociales :

- A. Vendetti04 92 03 87 81
- M-P. Rondouin04 92 03 80 00

Psychologues :

- R. Dubuisson04 92 03 80 08
- A-M. Ramirez04 92 29 12 97
- C. Baudu04 92 03 80 09
- B. Lacasse04 92 03 79 99

Par l'intermédiaire de l'équipe soignante, vous pouvez faire appel au **pédicure**, au **coiffeur** et à un représentant des différents **cultes**.

Vous avez été admis dans l'unité de Psychiatrie du secteur 7 de santé mentale du CHU de Nice. Cela implique que votre état de santé nécessite des soins durant plusieurs jours. Toute l'équipe va vous aider à surmonter ces moments difficiles. Cependant, le fonctionnement des unités exige le respect de certaines règles.



Psychiatrie



Hôpital Pasteur - Pavillon M
30 Avenue de la Voie Romaine - BP 1069
06002 Nice Cedex 1 • 04 92 03 77 77
www.chu-nice.fr



• Le M1A et le M1B sont des unités ouvertes de Psychiatrie

Leur vocation principale est la réhabilitation psychosociale et la réinsertion des patients souffrant de troubles neuropsychiatriques. L'hospitalisation de semaine et/ou de jour, se situe au carrefour des unités d'hospitalisation complète et des structures extrahospitalières (Centre Médico Psychologique, Centre de jour...). Elle permet en cas de rechute, d'éviter l'hospitalisation temps plein (souvent lourde et contraignante) mais aussi de prendre le relai des services fermés pour accompagner les projets, affiner les thérapeutiques (stabilisation de la maladie) et préparer au mieux la sortie.

Le M1A assure en partenariat avec le M1B, la prise en charge des patients bénéficiant de séances d'électro-convulsivothérapies d'entretien.

Il propose également en hospitalisation de jour, l'évaluation des troubles neurocognitifs de la personne adulte jeune grâce à la mise en œuvre d'explorations spécifiques (biologiques, imageries cérébrales) et d'entretiens orientés (Neuropsychologue, Médecin Psychiatre, IDE..).

• **Le M2A et le M2B sont des unités de Psychiatrie fermées** dédiées à la prise en charge de patients souffrants de troubles psychiques aigus ou chroniques.

› L'admission

Les soins psychiatriques dispensés au sein de ces unités peuvent être envisagés sous trois modes :

- › **Les soins libres :** vous demandez à suivre des soins sur votre propre initiative. Néanmoins, il conviendra de vous adresser préalablement au Centre d'Accueil Psychiatrique de l'hôpital St Roch.
- › **Les soins psychiatriques à la demande d'un tiers :** un tiers agissant dans l'intérêt du patient a formulé une demande de soins à son égard, demande évaluée et confirmée par un ou deux médecins psychiatriques.
- › **Les soins psychiatriques à la demande du représentant de l'État :** cette demande de soins émane du préfet des Alpes-Maritimes en cas de danger pour le patient ou autrui.

› Les consignes et interdits

- › Tout objet potentiellement dangereux (ciseaux, rasoirs, allumettes ou des briquets etc.)
- › Tout produit stupéfiant (alcool, drogue...) et médicaments
- › Tout produit alimentaire (fruits, gâteaux, sandwiches...)
- › L'utilisation des téléphones portables doit être limitée. Aucune photo ou vidéo ne peut être réalisée.

Par ailleurs, il est rappelé que **l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics s'applique à l'hôpital**. Elle devra être respectée dans l'unité où le patient est hospitalisé (loi du 9 août 2004 et le décret du 15 novembre 2006).



- **Les visites** sont autorisées de 13h à 19h, sauf aux mineurs de moins de 15 ans.
- **Une cafétéria** (boissons - collations) est située au rez-de-chaussée du bâtiment M.
- **Cabine téléphonique : 04 93 53 28 73**

› Présentation de l'équipe médicale

Médecin responsable du secteur : Pr D. Pringuey

Secrétariat : 04 92 03 79 91

Cadre responsable soignant : M. Poupard-Rosier 04 92 03 81 04

Responsable des Secrétariat médicaux : J. Césari 04 92 03 76 03